

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative à l'énième fusillade et aux impacts des violences répétées sur le corps enseignant, les jeunes et le tissu commercial

La représentante des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordigster van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

Aujourd'hui, je prends la parole au nom du comité de quartier 1070 contre la gentrification, composé d'habitants et d'habitantes d'Anderlecht ainsi que d'associations de terrain. Notre comité milite pour un droit collectif à pouvoir habiter à Anderlecht avec une autre vision que sécuritaire et répressive face aux problèmes constatés au quotidien.

Nous faisons l'effort de venir vous parler aujourd'hui car votre réponse politique aux actualités de ce début d'année 2025, ainsi que votre programme de majorité, nous inquiètent énormément.

Nous souhaitons évoquer le couvre-feu illégal que vous avez organisé le soir du nouvel an à Cureghem, les mesures que vous avez prises à la suite des fusillades et votre réaction face à la mort de Souleymane Sow. Ce sont des faits concrets très graves qui s'inscrivent pourtant dans cette même politique décevante et ce même mépris que vous adressez à la population anderlechtoise depuis des décennies. Ma prise de parole se structure en deux temps, je ferai d'abord l'état de la situation telle que nous la subissons au quotidien et je vous adresserai ensuite quelques demandes concrètes. Nous dédions notre discours à la jeunesse anderlechtoise qui se trouve aujourd'hui être la première victime de votre politique.

Vos mesures face aux actualités que je viens d'évoquer met en lumière une réalité à Anderlecht : la jeunesse anderlechtoise est de plus en plus assignée à résidence. Votre couvre-feu illégal en est un exemple criant. Vous préférez enfermer les enfants chez eux plutôt que de leur offrir un cadre sécurisant pour pouvoir fêter le Nouvel An comme tous les autres enfants de la ville. Nous dénonçons le manque d'espaces publics adaptés et sûrs, d'infrastructures leur permettant de se rencontrer, de s'épanouir, d'apprendre. Ils sont les premières victimes de la présence policière inadaptée, du trafic et, plus largement des politiques urbaines qui tendent à privatiser l'espace public, à le compartimenter, à le grillager. A travers vos choix politiques, nous constatons avec terreur que vous considérez la jeunesse anderlechtoise avec méfiance et mépris.

Comme vous, nous n'en pouvons plus de cette actualité anderlechtoise anxiogène et stigmatisante. Mais nous souhaitons voir le problème d'un autre angle, de manière plus intelligente et responsable : le problème, Monsieur CUMPS, ce n'est pas la jeunesse

anderlechtoise, ce ne sont pas les « voyous » comme vous aimez les appeler. Le problème fondamental c'est que vous avez perdu la guerre de la drogue et que des armes de guerre circulent librement, à Anderlecht et plus généralement sur le territoire belge.

Monsieur CUMPS, si même moi, habitante, je suis au courant que ces armes circulent sur notre territoire depuis des mois, vous et la police êtes supposés l'être aussi. Alors dites-nous, qu'avez-vous fait contre cette présence d'armes ? Comment comptez-vous la limiter ?

Jusqu'ici, vos mesures ne nous respectent pas et ne répondent pas à nos demandes. Elles sont répressives, inefficaces et traumatisantes. Elles ne font que réagir aux fusillades et à la presse, mais camouflent notre réalité quotidienne : nous subissons cette réponse répressive et ce qu'elle peut provoquer. Vous l'avez expérimenté et vous l'avez annoncé vous même dans les médias : la présence policière renforcée n'empêche pas les tirs, les blessés, les morts. Nous vous demandons de changer de stratégie.

Nous nous opposons à l'instrumentalisation de la guerre contre la drogue pour nuire à notre liberté de circuler et détourner l'attention des vrais problèmes qui gangrènent Anderlecht, à savoir : la pauvreté, le manque de logements abordables et décents, une jeunesse qui est ignorée, marginalisée, stigmatisée, discriminée, criminalisée, tuée.

Nous, habitant et habitantes de ces quartiers, refusons d'être invisibilisés, réduits à des victimes du trafic de drogue, à des victimes de violences policières, à des victimes de la pauvreté. Nous refusons d'être mis à l'écart, traités comme des citoyens de seconde zone. Nous exigeons que la ville soit à nous toutes et tous, pas juste à ceux qui ont l'argent et les relations pour la remodeler à leur image.

Votre politique de gentrification ne fait qu'aggraver cette fracture. En soutenant les projets immobiliers privés, vous mettez en péril l'accès à un logement décent, à davantage d'espaces publics, de zones vertes et par extension, notre liberté de circuler. Nous vous rappelons que votre devoir n'est pas de servir la promotion immobilière dont les projets ne répondent pas aux besoins de la population anderlechtoise. Vous êtes les serveurs de la population actuelle résidant dans votre commune.

Ce que nous observons, c'est que certains espaces publics inaugurés, il y a plusieurs années dans le cadre de contrats de rénovation urbaine, sont restés la plupart du temps vides, fermés, sous-occupés.

Les exemples les plus récents et frappants sont l'Espace Chimiste et l'Espace Lemmens pour n'en citer que deux. Pourtant le quartier de Cureghem fait face à un manque criant d'infrastructures publiques pour les habitants et habitantes actuels. Ces espaces fermés seraient-ils révélateurs d'autre chose :

Qu'ils ne nous sont en réalité pas destinés ? Nous n'en sommes pas dignes ? Sont-ils réservés à d'autres ? Pourquoi tant d'années sont-elles nécessaires pour rendre accessibles des lieux à nos jeunes en recherche d'espaces d'épanouissement ? Devons-nous attendre enfermés par vos couvre-feux et autres grilles, qu'une population, soi-disant « plus rentable », nous remplace pour que la Commune daigne enfin mener une politique culturelle et sociale digne de ce nom ? Nous n'accepterons pas comme réponse à ce constat, l'argument du manque de moyens. Il est de votre devoir d'aller au bout des projets sociaux et culturels que vous entamez.

Face à ces constats, l'heure est venue de vous adresser nos demandes concrètes :

Ce que nous vous demandons, c'est de légitimer vos mandats en soutenant réellement la population que vous représentez qui a investi toute sa vie dans son quartier.

Nous dénonçons vos querelles politiques, nous avons regardé avec honte vos échanges au dernier Conseil communal de février. **Ceux-ci** mènent à l'inaction et à l'illégitimité politique, au lieu d'agir en faveur de politiques communales concrètes et pérennes. La question de la drogue est avant tout une question de santé publique. Nous avons besoin de politiques sociales, anti-racistes, respectueuses de nos droits fondamentaux. Nous avons besoin des politiques proactives et courageuses qui investissent dans l'avenir des jeunes et répondent aux problèmes structurels de la Commune.

Ce que nous réclamons, ce sont des solutions concrètes : plus de logements abordables et décents, plus de crèches, d'écoles et de formations adaptées et accessibles, plus d'espaces de rencontre et de création, plus d'accès à des espaces verts, à la culture, à la santé et à des emplois, plus de respect, de dignité. Je le répète, ce que vous mettez en œuvre ne fonctionne pas. Si ces besoins essentiels étaient satisfaits, le climat de nos quartiers serait plus serein. Il est temps de changer de stratégie.

En parlant de stratégie, nous tenions également à vous interpeller sur votre présence dans les foyers anderlechtois lors du porte-à-porte à la veille des élections. Si vous savez le faire pour les élections, pourquoi ne vous déplacez-vous pas à nouveau pour savoir comment vont les Anderlechtois et Anderlechtoises à la suite de toutes ces nouvelles stigmatisantes dont vous êtes responsables et que la population subit ?

Il est également essentiel pour nous d'être représentés par des mandataires politiques prévoyants et prévoyantes. C'est la raison pour laquelle nous nous interrogeons, dans le contexte qui vient d'être décrit, comment vous comptez anticiper le Nouvel An 2026 ? Comment éviterez-vous de vous retrouver, par manque d'anticipation, contraints et contraintes d'adopter les mêmes mesures liberticides, traumatisantes, jugées illégales, à l'encontre de nos jeunes en cette fin d'année ? Nous voulons que cette situation traumatisante ne se produise plus jamais. Quel est votre plan ?

Nous sommes aussi venus vous interpeller aujourd'hui pour vous demander la réouverture immédiate des espaces publics grillagés, notamment l'entrée et la sortie de la station de métro Clémenceau et la place Jorez. Nous vous demandons de faire retirer ces grilles qui désorganisent nos vies, entravent nos mouvements. Les dernières actualités le prouvent, elles n'empêchent en rien les violences que nous subissons au quotidien.

Nous voudrions finir cette interpellation en demandant une minute de silence en mémoire de Souleymane Sow.

Les Conseillers communaux observent une minute de silence.

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst:

Je prends la parole aujourd'hui pour interpeller le Collège sur la situation de violence grandissante dans le quartier de Cureghem, qui entraîne des répercussions graves sur nos écoles, le corps enseignant, les jeunes et le tissu commercial local.

L'incident tragique survenu le lundi 17 mars, juste avant la tenue du Conseil de police, a profondément choqué les Anderlechtois. Une fusillade a fait une victime blessée par balle, tandis qu'une altercation violente a éclaté en parallèle, avec des coups de couteau échangés.

En tant que conseillère de police, je me rendais justement au Conseil ce jour-là, lorsque ces faits tragiques se sont produits juste en face de notre commune. J'ai immédiatement pris la parole devant le Conseil de police, exprimant ma profonde consternation face à cette violence insupportable. J'ai souligné que ces actes répétés semaient un climat de peur parmi les Anderlechtois, un sentiment inédit que notre commune n'avait jamais connu auparavant. J'ai également insisté sur le fait que, désormais, il ne suffisait plus de présenter nos condoléances aux victimes, mais que les Anderlechtois attendaient des actes concrets. J'ai demandé que l'on passe enfin à l'action avec une véritable coordination, une vision claire et des solutions à court, moyen et long terme, en insistant particulièrement sur la nécessité d'une communication la plus transparente possible à ce sujet.

Ces événements s'inscrivent dans une série de violences répétées dans le quartier depuis plusieurs mois, alimentées par des tensions liées au trafic de drogues. Cette situation a exacerbé les craintes parmi le corps enseignant. Certains professeurs ont exprimé leur volonté de demander leur mutation, craignant pour leur sécurité personnelle.

La sécurité des professeurs et des élèves doit être une priorité absolue. Quelles mesures ont été mises en place pour rassurer le corps professoral, les directions d'écoles et les auxiliaires d'éducation face à cette insécurité croissante ? Le Collège a-t-

il prévu un soutien psychologique pour les jeunes, notamment via des cellules d'urgence dédiées à l'accompagnement psychologique ?

De plus, il est essentiel de s'intéresser aux actions menées par les services jeunesse francophones et néerlandophones d'Anderlecht pour répondre à cette situation de violence.

Ces services ont-ils renforcé leurs initiatives pour soutenir les jeunes et prévenir l'escalade de la violence dans notre commune ?

Enfin, l'impact de cette insécurité ne se limite pas aux écoles. Le tissu commercial de notre quartier subit également les conséquences de ces violences, notamment avec une baisse de la fréquentation des commerces, en particulier dans des zones comme Veeweyde, où le trafic de drogues semble se déplacer. Avez-vous constaté une diminution de la clientèle dans ces secteurs et quel accompagnement mettez-vous en place pour soutenir nos commerçants face à cette situation ?

ECOLO-GROEN reste pleinement engagé aux côtés du Bourgmestre et du Chef de corps pour contribuer à rétablir la sérénité au sein de notre commune. Cependant, nous constatons que notre volonté de participer activement à la recherche de solutions et d'être informés des actions mises en place n'a, à ce jour, pas été suivie d'effet. Qu'avez-vous prévu dans les prochains jours pour que nous y soyons associés ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et pour les actions concrètes que vous pourrez engager afin de restaurer un climat de sécurité et de confiance dans nos écoles et nos quartiers.

M. OUALAOUCH donne lecture du texte suivant :

M. OUALAOUCH geeft lezing van de volgende tekst:

La situation critique qui a touché notre commune aux abords de la station de métro Clemenceau a mené à la mise en place de plusieurs dispositifs pour tenter d'endiguer ce phénomène.

Parmi ceux-ci, l'interdiction d'accès à la place Clemenceau, une présence policière un peu plus visible côté rue de la Clinique mais aussi la fermeture de la porte de la station de métro coté chaussée de Mons et c'est principalement sur ce point du dispositif que j'aimerais m'attarder.

En effet, ces mesures ayant été mise en place dans l'urgence, toutes les répercussions liées à celles-ci n'ont pas pu être calculées préalablement. Après un peu plus d'un mois, il me semble nécessaire d'établir une réévaluation notamment en ce qui concerne la fermeture de la porte de la station de métro coté chaussée de Mons. Cette fermeture cause inévitablement des contraintes de mobilité d'une part pour l'ensemble des

usagers, qui majoritairement ont pour habitude d'emprunter cette entrée, et doivent donc faire tout le tour pour avoir accès au métro. D'autre part, et c'est le point qui m'a le plus interpellé, étant moi-même un usager quotidien de cette station de métro, bien que je ne l'utilise pas moi-même, j'ai constaté que l'ascenseur, pourtant essentiel pour certains voyageurs, n'était pas accessible, cela dû au fait que la passerelle ou il mène ne permet d'entrer ou de sortir que via l'entrée côté chaussée de Mons.

Voyant cela, je me suis demandé mais comment est-ce que les parents avec une poussette, les personnes en béquille mais encore plus les personnes à mobilités réduites (PMR) notamment en chaise roulante font pour accéder ou pour sortir de la station et c'est une question à laquelle je n'ai pas trouvé de réponse.

Avec du recul, il est clair que certains points de ce dispositif doivent être revus pour pouvoir continuer de garantir une liberté de mouvement à tous les usagers de la station sans contrainte. C'est la raison pour laquelle je me demandais si une réévaluation est envisagée incessamment.

Plus concrètement, voici mes questions au Collège :

- Si une réévaluation du dispositif est envisagée, sur base de quels critères seront basé les résultats obtenus ?

- Dans le cas où une révision globale n'est pas encore envisagée, des mesures seront-elles prises sur base de ce que je vous ai exposé précédemment, c'est-à-dire permettre l'accès PMR sans contrainte et donc rétablir l'accès à la station coté chaussée de Mons ?

Je suis évidemment ouvert à vous transmettre des propositions pour pouvoir répondre de la manière la plus efficace possible à la situation et cela en accord avec l'ensemble des usagers.

C. CHERFAN donne lecture du texte suivant :

C. CHERFAN geeft lezing van de volgende tekst:

Aujourd'hui, je souhaite attirer votre attention sur un problème grave et préoccupant qui touche directement nos habitants : l'insécurité croissante à Anderlecht.

En tant qu'entrepreneur, je dirige l'une des plus grandes entreprises de soins à domicile de Bruxelles, active dans les 19 communes de la région. Mais aujourd'hui, je fais face à une réalité alarmante : mes infirmières refusent d'assurer leurs tournées du soir à Anderlecht. Non pas par manque de volonté, mais par crainte pour leur sécurité.

Est-ce normal ? Est-il acceptable que des patients anderlechtois ne puissent plus recevoir les soins auxquels ils ont droit à cause d'un climat d'insécurité ? Qui assume la responsabilité d'une telle situation ?

Si nous laissons cette situation s'installer, cela revient à priver nos propres citoyens de services essentiels. Nous créons ainsi une inégalité de traitement entre les communes bruxelloises. Les habitants d'Anderlecht ne méritent-ils pas la même sécurité que ceux d'Uccle ou de Woluwe ?

Les conséquences sont non seulement sociales, mais aussi économiques. En raison de l'insécurité, notre chiffre d'affaires diminue : si les infirmières refusent d'intervenir en soirée à Anderlecht, nous ne pouvons plus offrir nos services. Cela engendre des pertes, non seulement pour mon entreprise, mais également pour de nombreux entrepreneurs actifs dans notre commune.

Monsieur le Bourgmestre, je vous pose aujourd'hui trois questions concrètes :

1. Quelles mesures immédiates envisagez-vous afin de garantir la sécurité du personnel soignant, pour qu'il puisse exercer son métier sereinement à Anderlecht ?
2. Que comptez-vous mettre en place pour soutenir les entrepreneurs impactés par cette insécurité ? Existe-t-il des compensations, primes ou formes d'aides prévues par la Commune ?
3. Comment entendez-vous garantir que les citoyens d'Anderlecht aient à nouveau accès à des services de base, tels que les soins, à toute heure de la journée ?

Il est temps d'agir. Pas demain. Aujourd'hui. Fermer les yeux n'est plus une option. La sécurité de nos habitants et la pérennité de notre économie locale sont en jeu.

Je vous remercie pour votre attention et j'attends vos réponses avec intérêt.

F. BEN HADDOU, avant de lire son interpellation s'exprime par ces termes :

Je voudrais commencer par remercier chaleureusement les citoyens qui ont pris la parole aujourd'hui. Merci pour votre courage, pour avoir dit haut et fort ce que le PTB dénonce depuis longtemps, notamment en janvier dernier, à propos de cette ordonnance de police qui interdit aux mineurs de sortir après 19 h la veille du Nouvel An dans certains quartiers d'Anderlecht. Vous avez dit les mots justes, ces quartiers sont à l'abandon depuis des décennies. Que ce soit au Peterbos à Cureghem ou à d'autres quartiers. Vous avez parfaitement résumé les problèmes. L'insécurité, la saleté, le manque de logements, absence d'infrastructures. Ce que vous venez de dire est fort, et c'est d'autant plus fort que ça vient des habitants, eux-mêmes et pas des politiques, pas des partis politiques. Cela donne encore plus de poids à vos paroles. C'est la force des interpellations citoyennes. Vous avez raison de demander des réponses. On ne va pas

attendre encore le mois de décembre pour que la Commune nous ressorte une nouvelle ordonnance qui, comme la précédente, ne résoudra rien. Cette jeunesse va être soutenue, encadrée, protégée. Oui. Mais pas par des couvre-feux et des blindés devant des stations de métro. Nos quartiers ont besoin de vie, pas de murs. Et on connaît les causes, mais au lieu de les affronter le gouvernement Arizona veut encore couper dans l'enseignement, la santé et la culture. Pour faire quoi ? Pour mettre des milliards dans l'armement. Comme si les guerres allaient résoudre nos problèmes. Non. Elles vont les aggraver. Elles vont créer plus de réfugiés, plus d'instabilité, plus de misère.

Nous devons nous concentrer sur notre jeunesse, sur la paix. J'en ai marre et suis en colère de voir des blessés, des morts encore et encore. Je suis maman, et j'ai peur également comme vous. On l'a vu ici à Anderlecht, devant notre propre Maison Communale, il y a quelques jours à peine, une heure avant le Conseil de police, il y a eu un blessé grave. Et quelques mètres plus loin, un autre blessé. Et pourtant, les policiers étaient là. Mais vous le savez aussi bien que moi, les policiers ne peuvent pas tout régler. Ils peuvent créer un sentiment de sécurité, oui, mais ils ne peuvent pas régler les problèmes à la racine. Il faut des investissements dans tous les domaines. Sauf dans l'armement. Et en un mot aussi sur l'espace grillagé, j'avais déjà déposé une note pour interpeller le Bourgmestre. La dernière fois, on nous a fait voter cette fermeture en urgence, sans même qu'on sache de quoi il s'agissait vraiment. Je reviendrai sur la fermeture des espaces publics plus tard. Le mois passé, on a rendu également hommage à Souleymane et je veux aujourd'hui lui rendre encore un hommage, et à toutes les autres victimes. Même nos morts sont stigmatisés comme cela a été dit. Il a fallu 17 jours au Bourgmestre pour aller voir la famille Souleymane, 17 jours. Pourquoi, Monsieur le Bourgmestre, vous attendiez qu'une enquête préliminaire confirme qu'il n'était pas un délinquant avant de vous déplacer ? Est-ce que vous auriez attendu 17 jours, s'il s'appelait François de Neerpède ? Chaque mort que vous avez citée est une conséquence des politiques menées depuis des décennies. Et ça, vous devez l'assumer, même indirectement, vous êtes responsable. Alors le minimum, c'est de lui rendre hommage. Le PTB se joint à la demande des citoyens et on demande au Conseil communal de voter aujourd'hui dans l'urgence pour une plaque commémorative pour Souleymane, nous avons pu voter en urgence pour des grillages, pour la place Jaurès, nous pouvons voter à l'unanimité cette commémoration pour rendre hommage à Souleymane. Je continuerai avec le PTB, à porter vos revendications. Merci encore.

F. BEN HADDOU lecture du texte suivant :

F. BEN HADDOU geeft lezing van de volgende tekst:

Lors du dernier conseil communal, nous avons voté en urgence des moyens pour limiter l'accès autour de la station de métro Clemenceau à la suite des fusillades. Mais à ce

moment-là, nous n'avions pas connaissance du dispositif concret que vous comptiez mettre en place.

Dès le lendemain, un dispositif de fermeture complète de la place a été installé, avec des grillages. Avec le PTB, nous questionnons fortement sur la pertinence de ce choix.

Nous nous posons donc plusieurs questions :

Est-il encore pertinent de maintenir ces grillages ?

Quelle est leur utilité concrète si les violences se produisent ailleurs ?

Ne faudrait-il pas réévaluer ces mesures, qui privent les habitants de leur espace public sans en garantir davantage de sécurité ? Quel est le coût de ce dispositif ?

Monsieur le Bourgmestre, avant de lire son interpellation s'exprime par ces termes :

Je voudrais commencer cette réponse en m'inscrivant en faux contre une affirmation qui est reprise dans l'interpellation citoyenne. Je vous mets au défi, Madame de trouver dans n'importe laquelle de mes interviews, dans n'importe laquelle de mes expressions publiques l'expression « Que les jeunes de notre commune où les jeunes d'un quartier de notre commune seraient des voyous ». Au contraire, je n'ai cessé de dire que c'était la richesse de notre commune, de notre société. Ce qui est vrai, c'est que j'ai dit que ceux qui tirent des pétards, des charges explosives à l'horizontale contre nos policiers, contre nos services de secours, contre nos pompiers ceux-là étaient des voyous, et probablement que ce qualificatif est encore trop faible.

Il y a une autre affirmation avec laquelle, je ne suis pas d'accord. Les querelles politiques violentes dont vous faites état. Au contraire, même s'il y a des nuances propres à chacune des formations politiques, elles ont encore été supprimées ce soir et c'est bien normal, c'est la démocratie. Tous les groupes ont exprimé, le mois dernier, leur solidarité avec l'action des pouvoirs publics au sens large, dans cette période tout particulièrement difficile que connaît notre commune. Je ne reviendrai pas sur la gestion de la nuit de la Saint-Sylvestre, nous avons eu le mois dernier un long débat public lors du Conseil communal et on a abordé à la fois les enseignements à tirer de la dernière Saint-Sylvestre et les perspectives pour l'an prochain. Pour ce qui concerne, le cœur de ce débat de ce soir, le problème de sécurité publique :

Monsieur le Bourgmestre donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Burgemeester geeft lezing van het volgend antwoord:

Les divers incidents majeurs que notre commune a pu rencontrer ces dernières semaines ont profondément marqué l'ensemble de la communauté anderlechtoise. Le fait que des individus utilisent des armes parfois de guerre dans des lieux de vie très

fréquentés a suscité une émotion tout à fait légitime pour les riverains des secteurs concernés mais aussi dans l'ensemble de la commune.

Vous le savez, comme Bourgmestre et Président du Collège de la zone de police Midi, j'ai d'abord veillé à ce que nous puissions mobiliser d'importants effectifs de police de manière la plus visible possible. Pour protéger nos concitoyens et donc dissuader la recrudescence de ces séquences de tirs. En parallèle, tout le soutien est donné au Parquet et à la police judiciaire fédérale afin qu'ils puissent mener les diverses enquêtes le plus efficacement possible.

Sur le terrain, nous constatons ces derniers 10 jours qu'il y a eu une fusillade place du Conseil en pleine heure de pointe ainsi qu'une séquence de tirs sur un homme à la place Bizet samedi dernier. Ces deux dramatiques incidents indiquent que la vigilance reste de mise en cette fin du mois de mars. C'est pourquoi, la vaste opération de sécurisation que nos services de police portent depuis de nombreuses semaines demeure d'actualité. Très concrètement, une évaluation de la menace est effectuée régulièrement sur base d'informations en possession du pilier judiciaire de notre police. Ce n'est que sur base de la récolte d'informations rassurantes que le dispositif policier sera amené à évoluer. Les derniers éléments qui me sont communiqués me permettent de vous annoncer que la sortie de cette crise inédite se réalisera par paliers. La première étape la plus visible, consistera à alléger l'installation mise en place à hauteur de la station Clémenceau et qui était au cœur du débat ce soir. Cette étape peut malheureusement encore durer plusieurs semaines, en fonction de l'évolution des enquêtes judiciaires. Je voudrais préciser que si plusieurs voix se sont élevées aujourd'hui pour dénoncer cette installation, d'autres voix, d'autres comités de quartier, ancrés dans ce quartier disent eux que le dispositif a été un soulagement pour leur vie quotidienne et encourage à ce qu'on le maintienne aussi longtemps que nécessaire. Ensuite, deuxième étape, nous diminuerons les postes fixes des services de police pour augmenter davantage les patrouilles mobiles chargées de réagir aux innombrables demandes et signalements de la population qui ne cesse de demander une présence policière plus forte et déterminée à lutter contre les nuisances. Et nous veillerons bien entendu à continuer à protéger nos écoles et nos commerces les plus exposés.

Sur le plan des enquêtes judiciaires, vous avez pu lire que diverses arrestations ont pu s'opérer en lien direct avec les dossiers qui font notre actualité. De très importantes prises de marchandises ont pu également être effectuées par la police, des commerces ont aussi été fermés de manière telle à fragiliser les réseaux criminels. Bref, je peux vous dire que nous avançons dans le bon sens.

En parallèle, j'ai demandé au Collège et au comité de direction de la commune de se mobiliser de manière transversale afin de multiplier les projets d'animation positive de nos espaces publics. En effet et de toute évidence, nous surmonterons cette période

difficile que par l'action conjointe de l'ensemble des forces positives de la commune – dont les habitants au premier rang – en mobilisant tous les services communaux de première ligne (prévention, sport, vie associative, enseignement, événement, affaires sociales, jeunesse.). Nous aurons dans ce contexte besoin aussi de l'appui du réseau associatif qui est particulièrement actif dans la plupart des quartiers de la commune. Aussi, nous préparons un véritable plan tout à fait particulier qui incarnera la conjugaison des énergies positives (habitants, associations, services communaux) pour redonner vie et joie dans un maximum de nos quartiers. Sachez que pour l'heure de nombreux collaborateurs et membres du Collège sont impliqués dans la préparation de ce bel exercice.

Dans cette attente, je note que les premières initiatives citoyennes qui se sont développées dans différents quartiers voici quelques jours ont rencontré un franc succès. C'est très encourageant pour la suite et cela nous renforce plus que jamais notre motivation à travailler tous ensemble pour restaurer bien davantage de sérénité et de convivialité partout à Anderlecht au grand bénéfice de toute la collectivité.

Ce qui est de l'hommage du jeune Souleymane, lorsque je suis allé voir la famille avec l'échevin de la prévention, Lotfi MOSTEFA, nous avons convenu que nous demanderions au service Prévention d'imaginer une forme d'hommage. Pour ce qui concerne la gentrification, je voudrais mettre en avant qu'un seul exemple. La semaine prochaine, nous inaugurons un bâtiment de 175 appartements sociaux appartenant au Foyer Anderlechtois, dans ce nouveau quartier de Biestebroeck, qui était au cœur de votre interpellation sur la gentrification et ses quartiers du Biestebroeck que certains s'ingénient à critiquer alors qu'il est l'exemple même de la mixité. Je le rappelle souvent, à Anderlecht et à Bruxelles-Ville, il y a plus de logements sociaux actuellement en construction que de l'ensemble des 17 autres communes.

La représentante des habitants remercie le Collège pour les réponses mais couper les dernières secondes de leur minute de silence est exemplaire de l'impatience et du non-respect aux victimes, ainsi que couper la parole juste après, en témoigne également.

Ils n'ont pas besoin de votre accord, ni vos défenses ou de défis à vous à nous lancer, ni des paroles au discours rassurant ou des projets dits constructifs auxquels notre participation n'est pas incluse. Ils ne demanderont pas d'agadir pour eux, mais bien eux, nous les citoyens, pas que des associations. Au vu de la situation actuelle et les revendications, ils demandent un rendez-vous avec Monsieur le Bourgmestre, et les Échevins et les Echevines qui ont dans leurs compétences la santé, le logement, l'emploi, les espaces publics et la jeunesse.

Ils profitent de la dernière minute du droit de réponse qu'il reste pour apporter leur soutien au collectif « zones neutres ». Depuis quelques jours, nous avons des nouveaux

voisins au square de l'Aviation, ce sont 70 personnes et 15 enfants. Ce ne sont ni des criminels, ni des clandestins. Depuis plus d'une semaine, ils sont habitants d'Anderlecht et doivent être considérés comme tels. Ils les soutiennent fermement dans leur cas de logement digne d'une adresse où pour s'enregistrer et dans leur lutte pour les régularisations. Autour de cette situation, certains tentent de détourner l'attention des véritables enjeux en stigmatisant ces familles et des faire l'amalgame entre précarité et criminalité.

Concernant le cadre légal, les CPAS ont l'obligation d'intervenir pour garantir une vie conforme à la dignité humaine. La Commune doit de son côté accepter les demandes de domiciliation de toute personne résidant sur le territoire communal. Dans ce cas-ci, les procédures de demande d'asile et de régularisation des habitants de zone neutre doivent être traitées en bonne et due forme. Évidemment, la Commune ne peut pas agir seule. D'ailleurs, nous constatons que vous interpellez déjà la Région et le Gouvernement fédéral à cet effet. Cependant, vous exercez également des responsabilités à l'égard de tous les habitants de votre territoire. Nous espérons que la Commune se positionne en actrice responsable pour garantir le droit au logement des habitants de zones neutre, Monsieur le Bourgmestre, vous avez dit avoir un cœur pour les personnes sans-abri et que la commune a des endroits vides. C'est pourquoi nous demandons à la Commune, en plus de ses obligations locales de réunir autour d'une table une négociation les propriétaires, l'occupation, les partenaires prenants en vue d'établir les termes d'une convention d'occupation temporaire tant que le bâtiment au square de l'Aviation, reste vide afin de garantir la sécurité de tous et un logement digne pour zone neutre. Vous avez le pouvoir de rendre leur situation légale.

Applaudissements.

Monsieur le Président rappelle qu'il n'est pas prévu de s'exprimer en dehors des interpellants. Il y a des règles à respecter et il pense que c'est la garantie de la qualité du débat et il propose à Madame KAMMACHI de dire sa réplique par rapport à son interpellation.

N. KAMMACHI retient des réponses qui ont été apportées par rapport au fait que nous demandons à faire partie de la solution pour améliorer la sécurité dans nos quartiers, qu'il y aura une présentation par rapport à un fameux plan qui reprendrait toutes les thématiques que les échevins sont responsables. Elle rappelle ici, nous avons déjà, lors de la précédente mandature, exprimé le fait qu'il fallait « un plan Cureghem », c'est comme ça qu'on l'avait dénommé à ce moment-là. Force est de constater que des mois et des mois après on aurait pu le faire auparavant, c'est la solution qui est mise sur la table et donc elle soutient bien évidemment cette voie-là.

Elle n'a malheureusement pas entendu la réponse concernant ce qui est mis en place dans l'accompagnement des commerçants, aujourd'hui ? Car c'est une réalité, on l'a entendu ici à travers une autre interpellation par rapport à des indépendants. Est-ce qu'il y a aujourd'hui un accompagnement des commerçants sur cette problématique là en particulier ?

M. OUALAOUCH effectivement, il rejoint le Collège dans le fait qu'une commission spéciale est nécessaire pour exposer un petit peu l'évolution du dispositif dans le quartier. Concernant la porte de métro, si le dispositif venait à se prolonger dans le temps, on a encore l'honneur d'avoir le vice-président de la STIB au sein de cette assemblée. Éventuellement, peut-être voir un dispositif temporaire pour permettre au moins aux personnes PMR de pouvoir circuler dans la station.

C. CHERFAN dit qu'en attendant, beaucoup de commerçants souffrent, à Anderlecht à cause de la situation. Pour l'instant, on entend beaucoup d'efforts, beaucoup de promesses. Mais jusqu'à maintenant, les commerçants souffrent, ils sont en train de perdre énormément, de leurs revenus à cause de la situation. Donc s'il vous plaît, faites quelque chose.

F. BEN HADDOU est contente que le Collège travaillera avec les habitants qui se mobilisent chaque jeudi après-midi, pour se réapproprier les quartiers et c'est ça qu'il faut renforcer et également aider les associations. On n'est pas contre le dispositif policier, bien au contraire, mais on est contre ce grillage qui ne sert à rien du tout. Elle croit que la majorité de la population pense pareil. Elle souhaite utiliser sa dernière minute pour savoir comment on peut rendre hommage à Souleymane. Peut-on, voter aujourd'hui, pour voir comment on peut lui rendre hommage.

Le Bourgmestre précise qu'on a demandé au service de l'échevin MOSTEFA de plancher sur un projet. Pour ce qui est des questions relatives à l'accompagnement des commerçants, il pense que c'est la même chose que pour les habitants qui souffrent, que pour les policiers qui souffrent, que pour les travailleurs communaux qui souffrent, que pour les enseignants qui souffrent, que pour les jeunes qui souffrent, il faut rétablir au plus vite la sécurité.